

31471 : 883/452
BJ 75.1

RAPPORT PUBLIC

BJ
75.1

n° 1

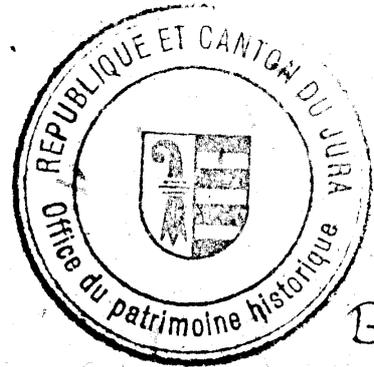


INSTITUT JURASSIEN

des Sciences, des Lettres et des Arts

PREMIER RAPPORT PUBLIC

DESSINS DE COGHUF



31

BJ/75





I

SITUATION

MORALE

ET

RÉALISATIONS





I la pression des circonstances, l'urgence des besoins, le souci du bien public sont à l'origine de la plupart des institutions humaines, c'est du temps que celles-ci reçoivent leur assise, leur lustre et leur visage définitif. Ceci se fait tout seul. Néanmoins, pendant la période de construction, la place de l'architecte est sur le chantier pour veiller à accorder les réalisations d'aujourd'hui avec les plans de la veille. C'est pourquoi il est bon, dans toute institution vivante, de remettre de temps en temps en question les buts primitifs et les intentions

premières. Quoique le temps n'ait pas mis encore beaucoup de rides au fronton de l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts, il n'est pas hors de saison de jeter un premier coup d'œil sur les tâches accomplies. Notre raison d'être dépend de ce premier bilan.

L'Institut jurassien est né le 21 octobre 1950, il y a sept ans, à la Neuveville, du besoin de grouper, dans une institution qui pût être pour eux un lieu de rencontre amical et un instrument d'aide efficace, les Jurassiens qui ont produit, dans le domaine des sciences, des lettres ou des arts, une œuvre valable. Il n'est que trop évident que les hommes de lettres jurassiens sont régulièrement oubliés dans le chœur des écrivains de Roman-die; que nos peintres, qui sont généralement membres d'associations professionnelles étrangères au canton, passent le plus souvent pour des Bâlois ou des Neuchâtelois; que nos hommes de science, qui ne trouvent point dans le Jura de haute école où faire valoir leurs talents, sont presque toujours appelés à les exercer ailleurs. Le lot de nos artistes ou de nos savants est donc ou bien d'être isolés dans le Jura, ou dispersés en Suisse et à l'étranger.

Il est vrai sans doute que leur qualité de Jurassien n'ajoute rien à nos peintres, à nos savants ou à nos écrivains. Par la force des choses, ils ont prouvé qu'ils pouvaient fort bien se passer du Jura. Mais le Jura ne saurait se passer d'eux. Il n'est pas indifférent pour le renom jurassien qu'on sache qu'un

peintre jurassien a représenté la Suisse à une Biennale de Venise ; qu'un médecin jurassien dirige le centre anticancéreux romand ; que d'autres grands médecins d'origine jurassienne œuvrent avec succès à Leysin, à Lausanne, à Bâle ou à Berne ; qu'un musicien jurassien dirige le Conservatoire de Genève et qu'il est l'initiateur des fameux concours internationaux d'exécution musicale ; qu'un professeur jurassien occupe la chaire de littérature française de l'École Polytechnique Fédérale ; un autre, celle de l'Université de Berne ; que d'autres enseignent les mathématiques à Lausanne et à Zurich, la physique à Neuchâtel, le droit et l'économie politique à Berne. Pour la gloire du Jura, il faut que l'on sache qu'un Jurasien, professeur à Zurich, préside aux destinées de deux associations internationales de philosophie des sciences.

Il fallait donc d'abord mettre en contact ces savants, ces artistes, ces lettrés ; il fallait ensuite, si l'on voulait que le Jura tînt une meilleure place dans la vie intellectuelle de la Suisse romande, les faire connaître en tant que Jurassiens. Ainsi naquit l'idée d'un Institut jurassien, dont la création s'imposa autant dans l'intérêt même du développement culturel du pays, que dans l'intérêt des intellectuels et des artistes eux-mêmes. Son but ? Donner un maximum d'essor dans l'immédiat, à la vie intellectuelle et artistique du Jura.

Par définition, l'activité de l'Institut jurassien est vouée à la discrétion. Son but n'est

pas de réunir les foules, mais le petit noyau de ceux qui créent, qui ne sont forcément pas légion dans une étroite province comme la nôtre. Sa force ne réside pas dans une activité paradante, mais dans une activité efficace. Son objet premier est de suivre de près les travaux de ses membres en s'ingéniant à leur faciliter leur effort de création et, une fois l'œuvre née, en s'efforçant de réunir les conditions favorables pour la produire devant le public. La question permanente qui est posée aux artistes par l'existence même de l'Institut est celle-ci : Le Jura, que vous honorez par l'édification de votre œuvre, peut-il vous aider, d'une manière ou d'une autre, à vous permettre de la poursuivre et de la faire connaître ? Il s'est révélé que, dans bien des cas, le truchement d'une institution comme la nôtre pouvait être déterminant. On construit quelque part une nouvelle chapelle, on rénove une église ; l'Institut suggère au conseil de paroisse d'achever l'œuvre par une fresque ou un vitrail ; il s'offre à ouvrir un concours et à en payer les frais. Un écrivain compose une pièce de théâtre. On sait assez quelles difficultés rencontre l'auteur qui veut être joué. L'Institut peut entreprendre des démarches qui pèseraient à l'auteur lui-même, et son intervention peut décider un directeur. Un musicien jurassien nous écrit : « Des orchestres de Londres, de Bruxelles, de Varsovie, seraient disposés à jouer telle œuvre de moi. Malheureusement, cette œuvre n'existe qu'en manuscrit et l'impression de la partition est au-dessus de mes moyens. » L'Institut

s'est donc occupé de réunir, dans la localité dont le musicien est originaire, les fonds nécessaires à l'impression de l'œuvre, à laquelle les portes des grandes salles de concert européennes sont désormais ouvertes. Une localité jurassienne a l'intention d'organiser une exposition de peinture: Comment s'y prendre? A qui s'adresser? On s'adresse à l'Institut, qui met à la disposition des organisateurs toute la documentation nécessaire. Etc., etc.

Nous nous sommes, par exemple, occupés activement de créer à St-Imier les conditions favorables pour hâter l'érection de la statue d'Imier par Georges Schneider. Nous avons insisté auprès des autres associations jurassiennes pour qu'elles participent, comme nous-mêmes, à la publication de l'ouvrage de l'abbé Jolidon sur les patois de Saint-Brais. Nous avons pris contact avec les milieux industriels de Saint-Imier pour qu'une conférence de M. Rossel, sur un étroit sujet technique, puisse avoir lieu dans la capitale jurassienne de l'horlogerie. Nous sommes intervenus auprès de Radio-Lausanne pour demander, dans les programmes de la radio romande, une meilleure représentation des réalités culturelles du Jura, intervention qui a été couronnée de succès, puisque le Jura dispose maintenant, sur les ondes de Sottens, d'une chronique régulière, actuellement confiée à M. Francis Bourquin. Nous avons fait ce qu'il dépendait de nous pour que les vitraux du nouvel hôpital de Porrentruy fussent confiés à Jean-François Comment et pour que cette

accorauon soit immédiatement mise en travail. Nous avons d'autre part lancé l'idée de faire ériger à Moutier, sur une place publique, une importante œuvre sculpturale pour laquelle nous avons ouvert un concours que nous finançons. Toute cette part très importante de notre activité se fait naturellement d'homme à homme, par des contacts personnels, en dehors de toute publicité. L'on voit assez, par cette direction que prend notre activité, par ce soin donné aux réalisations des créateurs, combien nous sommes éloignés du champ d'action des associations jurassiennes parallèles.

Cependant, il faut également tenir compte des besoins populaires et des habitudes traditionnelles. Comme la société ne paie que les services qu'elle voit (c'est Stendhal qui l'a dit), l'Institut jurassien a aussi inscrit à son actif des actes plus visibles et quelques manifestations de grande envergure.

Il est plus difficile qu'on ne pense de venir en aide à nos hommes de lettres. Le mieux qu'on puisse faire est de leur allouer des subsides de publication, dans tous les cas où l'œuvre en est jugée digne. Encore ces subsides sont-ils nécessairement fort limités. Le Salon du Livre que nous avons organisé en 1953 à Delémont, en collaboration avec le groupe Neuchâtel-Jura des écrivains suisses, a remporté un gentil succès. Les pages d'annonces que nous avons fait paraître dans les catalogues de librairie ont pu aussi contribuer utilement à faire connaître les principales productions de nos écrivains.

Nous avons eu l'idée d'instituer un prix destiné à récompenser l'auteur d'une œuvre littéraire manuscrite inédite. Pour ne pas gêner l'Emulation, qui avait déjà créé un prix littéraire, nous lui avons fait part de notre projet, et nous avons eu le plaisir de constater que l'Emulation reprenait l'idée à son compte. Voyons dans ce fait la preuve que l'Institut ne prétend aucunement exercer un monopole dans le domaine culturel jurassien. Il est le premier à applaudir toute initiative, d'où qu'elle vienne, qui aura pour but d'encourager l'effort créateur.

Sous le titre « Aventures et anecdotes » nous n'en avons pas moins ouvert un concours, d'intérêt littéraire et journalistique, en nous inspirant de l'exemple de quelques-uns des grands journaux d'Outre-Atlantique. Il s'agissait pour les concurrents, nécessairement Jurassiens, d'envoyer à un jury spécial un texte d'environ quatre cents mots relatant un souvenir, une anecdote, etc. Il nous en est parvenu plus d'une centaine, dont les quatorze meilleurs ont été publiés dans la presse jurassienne, qui nous avait aimablement ouvert ses colonnes à cette occasion. Les trois récits jugés les plus satisfaisants ont été, en outre, récompensés par un prix.

Enfin, l'Institut a remis aux organisateurs du Camp national des Eclaireurs, qui eut lieu en été 1956, aux Franches-Montagnes, un lot d'ouvrages d'auteurs jurassiens, destinés à récompenser les gagnants des jeux organisés à l'occasion du Camp.

Dans le domaine du théâtre, l'effort de l'Institut s'est porté sur l'aide à donner aux troupes d'amateurs. Il a mis à leur disposition des professeurs éprouvés. Depuis 1953, MM. Pasquier et Merminod ont donné régulièrement, chaque année, des cours de mise en scène à Bienne, Porrentruy, Delémont, Moutier, Tavannes. Ces cours ont eu en général grand succès et ont été fréquentés par plusieurs centaines de participants.

Dans le domaine musical, il y a tout à faire. Si nos compositeurs populaires, les Chapuis, les Juillerat, les Montavon, sont suffisamment connus et joués, le public, par contre, ignore tout de nos compositeurs de musique sérieuse. On a pu entendre des œuvres de ces derniers lors de la séance solennelle d'ouverture de l'Institut, à Bienne, en 1952. En 1956, nous avons aidé à la réalisation, à Bienne encore, d'un grand récital consacré à la poésie et à la musique jurassiennes. Enfin, grâce à l'initiative de l'Institut et à la bienveillance de Radio-Lausanne, un concert d'orchestre radiodiffusé fut consacré entièrement, en 1954, à des œuvres de compositeurs jurassiens. Le programme comprenait des compositions diverses de MM. Albert Béguelin, Henri Gagnebin, Paul Miche, Xavier Girardin, chanoine Broquet et Alphonse Roy. C'était la première fois qu'un concert de ce genre était donné sur les ondes helvétiques.

L'Institut a subventionné d'autre part une tournée de concert du pianiste biennois Jacques Chapuis, qui s'est produit dans les

principales localités jurassiennes. A la demande de notre comité, il avait inscrit à son programme des œuvres de quelques compositeurs du pays. Ce même programme va être repris sous peu par M. Chapuis pour une tournée internationale.

Enfin, et pour la première fois dans le Jura, notre Institut a organisé à Delémont, en 1954, un concours d'exécution musicale ouvert à tous les jeunes artistes jurassiens. Cette manifestation, réglée par un statut spécial et soumise aux décisions d'un jury ad hoc, a remporté un éclatant succès, puisque près de cent candidats se présentèrent aux épreuves. Le concours final et la distribution des prix eurent lieu à l'aula du progymnase, dans une ambiance extrêmement sympathique, à l'issue de notre cinquième assemblée générale. Pour bien faire, et pour répondre à un vœu général, il semble que l'Institut devrait répéter ce concours à l'avenir, tous les trois ou quatre ans.

Mais c'est surtout dans le domaine des arts que les réalisations de l'Institut jurassien ont été les plus éclatantes. Dès sa troisième assemblée générale, il organisait à Bienne une exposition de l'Art du Jura bernois, dans les locaux d'exposition du Marché-Neuf. Si les noms de Schnyder et de Coghuf n'avaient plus à être mis en vedette, il y avait en revanche encore beaucoup à faire pour mieux faire connaître chez nous ceux de Holy, de Giaucque, de Comment, de Lermite, de Maurice Robert, d'Herbert

Theurillat. Cette première exposition fut ensuite transportée, en novembre 1952, à la Kunsthalle de Berne, qui ouvrait ainsi pour la première fois ses portes à une exposition d'art jurassien. Le choix des villes de Bienne et de Berne ne répondait pas à un parti pris de la part des organisateurs. En fait, aucune des localités jurassiennes ne disposait alors de locaux suffisants, suffisamment éclairés, suffisamment accessibles pour abriter une exposition d'une certaine importance. C'était donc uniquement pour des raisons pratiques que l'Institut organisait sa première exposition aux portes du Jura et dans la capitale du canton. De toute façon il n'était pas inopportun de rassembler pour la première fois sous une étiquette commune des œuvres d'artistes qui avaient travaillé jusque-là isolément, afin qu'on pût tirer de cette confrontation une conscience plus claire des valeurs artistiques jurassiennes.

L'année suivante fut celle de la grande exposition jurassienne des Beaux-Arts de Delémont. Tous les artistes jurassiens avaient la possibilité de s'y présenter, mais les envois étaient triés par un jury. Le succès prouva en tout cas la vitalité heureuse et presque inattendue des arts jurassiens contemporains. Les organisateurs reçurent près de quatre-vingts envois, dont vingt-huit furent retenus. La présentation des œuvres dans les salles du château avait fort belle allure ; le public et la presse furent unanimes à louer la haute tenue de cette grande manifestation artistique. A

cette occasion, une bourse de peinture, d'une valeur de Fr. 1 000. — fut décernée, sur proposition du jury, au plus méritant des jeunes exposants, G. Item, jeune Biennois établi en Provence, dont les œuvres furent une révélation. Deux salles furent en outre réservées aux œuvres de deux peintres invités, MM. Schwarz et Donzé, et une troisième au souvenir du poète jurassien Werner Renfer. Les meilleures toiles de Delémont furent ensuite exposées à Genève.

En novembre 1956, Porrentruy abritait une nouvelle exposition patronnée par nos soins, et organisée avec succès par un comité local. La capitale de l'Ajoie disposant enfin de locaux convenables dans l'ancien hôpital qui venait d'être désaffecté, on put s'assurer la participation d'Albert Schnyder (qui exposait ainsi pour la première fois à Porrentruy), entouré de Coghuf, de Jean-François Comment, de Richterich, de Bovée et d'Item. Une soixantaine de toiles prouvaient avec évidence la magnifique poussée et la réjouissante qualité de la peinture jurassienne.

Dans le domaine des expositions, l'Institut acquit définitivement ses lettres de noblesse en patronnant, en septembre 1954, la première exposition suisse de sculpture en plein air, dont le vernissage dans le magnifique cadre des Prés Ritter, fut honoré par la présence d'un Conseiller fédéral, de nombreux Conseillers d'Etats, de plusieurs ambassadeurs et diplomates, de nombreux artistes suisses et étrangers et d'un très

vaste public. Dans l'idée du président de l'Institut, initiateur de cette remarquable manifestation, il s'agissait de permettre une fois aux sculpteurs suisses de se manifester en présentant leurs œuvres en plein air, dans le milieu pour lequel elles furent conçues. En prenant cette initiative au nom de l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts, il entendait provoquer la confrontation des tendances les plus diverses et faire le point de la sculpture dans notre pays. Il entendait enfin voir vibrer le public pour la sculpture, art social par excellence — ou qui devrait l'être — puisque ses réalisations se situent sur les façades et les places publiques, à la vue de chacun. Cette première exposition suisse de sculpture était une nécessité, ainsi qu'en témoigna, ici encore, le nombre inattendu des envois. Le jury choisit quelque deux cent cinquante sculptures, sur un total de plus de mille, en s'efforçant de faire une place, à côté d'œuvres éprouvées, aux travaux les plus audacieux parmi ceux des jeunes artistes. D'innombrables visiteurs parcoururent pendant la durée de l'exposition, ce site exceptionnel d'eau, d'herbe et de feuillage, transformé en parc à merveilles: l'enthousiasme, l'étonnement, la révolte se lisaient tour à tour sur leur visage, et c'est ce qu'il faut. Le pire ennemi des arts, c'est l'indifférence.

Autre manifestation de grande envergure: le premier concours jurassien de photographie organisé à Moutier, en 1956, par l'Institut jurassien en collaboration avec

Pro Jura. Ce concours obtint un succès complet et attira également un grand nombre de participants, professionnels et amateurs. Les meilleurs envois, triés par un jury, furent exposés, et des prix d'une valeur totale de fr. 2500.— furent distribués.

Ce qu'il importe avant tout de faire remarquer, à propos de ces diverses manifestations, c'est l'exigence de sérieux qui préside à leur organisation. Sans doute avait-on déjà organisé dans le Jura des concours divers, et même des salons des Beaux-Arts. Mais les concessions faites aux conditions locales les maintenaient le plus souvent dans un fâcheux amateurisme. En faisant appel, dans chaque cas, à des jurys ad hoc, composés en majorité de membres étrangers à l'Institut et au Jura, et dont la qualité et la compétence étaient indiscutables, l'Institut jurassien a pu froisser parfois certaines susceptibilités, mais l'honneur lui revient d'avoir donné aux manifestations artistiques jurassiennes un ton, une tenue et une qualité qu'elles avaient rarement atteints dans le passé. Et c'est ce qui compte. Car si l'on n'a pas l'audace de faire ses choix, on maintient l'art dans une malsaine médiocrité où le meilleur et le pire sont confondus, rendant par là le plus détestable service aux artistes comme au public.

Enfin, l'Institut a créé récemment le Grand Prix de l'Institut jurassien, destiné à récompenser un Jurassien méritant, dans les sciences, les arts ou les lettres, pour l'ensemble de son œuvre. Ce prix n'aura pas

de périodicité fixe. Le premier lauréat de l'Institut, proclamé à l'assemblée générale de 1955, est M. Ferdinand Gonseth, professeur à l'Ecole Polytechnique Fédérale, dont les ouvrages de mathématiques et de philosophie des sciences jouissent d'une réputation internationale.

Telles sont, brièvement résumées, les principales manifestations artistiques à mettre au compte de notre jeune institution. On ne saurait, pour le reste, entrer dans le détail de ses occupations quotidiennes. Encore une fois, plus peut-être que dans ces grandes démonstrations, c'est dans l'attention suivie donnée à l'activité créatrice personnelle de nos savants, de nos écrivains et de nos artistes que l'Institut jurassien remplit le mieux les buts qu'il s'est assignés et qu'il trouve, à ses propres yeux du moins, sa plus rassurante justification.

II

**SITUATION
FINANCIÈRE
ET
APPEL**





Lsemble que l'Institut jurassien puisse légitimement se réjouir de la tâche accomplie. Ses efforts n'ont pas été vains, et le public, dans sa grande majorité, a encouragé avec chaleur ses initiatives. Néanmoins un bien grand travail reste encore à accomplir pour satisfaire à toutes les exigences. Nous projetons naturellement de continuer notre cycle d'expositions d'artistes jurassiens. Nous continuerons d'autre part à soutenir par des subsides les publications de nos écrivains, tout en espérant pouvoir agir un jour, dans ce

domaine, avec beaucoup plus de libéralité. Nous aimerions même aller jusqu'à accorder, à certains d'entre eux (ou à un peintre, un musicien ou un homme des sciences) les loisirs nécessaires pour mener à bien telle ou telle œuvre particulière. Nous publierons en outre une anthologie jurassienne et un album de musique jurassienne, en attendant la collection d'études scientifiques à laquelle nous pensons, mais dont la forme reste encore à déterminer. Nous reprendrons aussi notre concours d'exécution musicale. De plus, nous aimerions associer également à nos travaux, de façon plus suivie, les photographes, les architectes, les lissiers et les graveurs. Enfin, chaque fois que cela est possible, nous voudrions pouvoir aider les écoles et les municipalités jurassiennes à acheter des œuvres d'art pour l'embellissement de leurs locaux ou de leur places publiques.

Tout cela, naturellement, entraîne des frais considérables, d'où la nécessité, pour l'Institut jurassien, de recourir à une souscription publique destinée à la constitution d'un Fonds jurassien des sciences, des lettres et des arts, constitution dont le principe était inscrit dès l'origine dans ses statuts.

Du point de vue financier, la requête adressée, en 1951, par l'Institut à la Direction de l'Instruction publique est une date dans l'histoire jurassienne, car elle eut l'important mérite de secouer enfin la torpeur gouvernementale. Cette requête était fondée essentiellement sur ces trois arguments:

1. Les habitants du Jura forment un peuple, reconnu constitutionnellement, dont la langue officielle est française, et l'obédience spirituelle, latine.

2. La part revenant à ce peuple, pour la poursuite de ses entreprises culturelles, proportionnellement aux chiffres du budget bernois de l'Instruction publique et sans tenir compte du budget universitaire, est de Fr. 30 000.—

3. Cette somme doit être mise à la disposition de commissions jurassiennes, seules compétentes pour décider des besoins du Jura en matière culturelle.

A la suite de cette requête, on se souvient que le Conseil exécutif se décida à allouer un subside annuel de Fr. 10 000.— à l'Institut et par contre-coup, un montant égal à l'Emulation.

C'est peu. Si l'on songe au prix d'achat d'un tableau, d'un bronze, d'une fresque ou d'un vitrail, ou au coût d'impression d'un ouvrage, on comprendra que les associations culturelles du pays arrivent rapidement au bout de leurs écus. Non qu'il s'agisse d'ailleurs, pour l'Institut, d'acheter simplement les œuvres en question pour en doter un établissement jurassien quelconque. Ce qu'il cherche à faire, le plus souvent, c'est à éveiller l'intérêt pour une œuvre ou un artiste, à suggérer un achat, un embellissement ou une décoration, auxquels il est d'ailleurs prêt à contribuer en subvenant aux

premières dépenses, en constituant, quand il y a lieu, et en patronnant une commission chargée de rassembler les projets, en formant un jury chargé d'en décider. Une fois l'affaire engagée jusque-là, elle a toute chance de réussir. Il n'y a que les premiers pas qui coûtent. C'est justement à ces travaux de lancement que l'Institut donne tous ses soins, en fournissant aux dépenses nécessaires au départ.

Ces dépenses n'en sont pas moins assez vite d'un ordre assez élevé. C'est pourquoi l'Institut, trop souvent arrêté, faute de ressources, dans ses meilleurs élans, fait ici appel à toutes les bonnes volontés jurassiennes pour lui venir en aide. Dès ses débuts, il avait donc décidé de travailler à constituer un Fonds jurassien des sciences, des lettres et des arts, dont il serait possible de disposer pour l'achat (ou contribution à l'achat) d'œuvres artistiques devant rester dans le Jura (et œuvres d'artistes jurassiens, cela va de soi). L'Etat devrait naturellement contribuer à la création de ce fonds qui s'enrichirait par ailleurs de dons et de legs faits par des particuliers.

Il est apparu ensuite qu'il serait préférable de commencer notre activité avec les moyens dont nous disposons, et de passer à la constitution du Fonds jurassien des sciences, des lettres et des arts, quand l'Institut aurait fait ses premières preuves. Nous croyons ce moment venu. D'où ce premier rapport, ce rappel de nos activités et de nos réussites passées, cette mise au point qui per-

mettra à chacun de juger du bien-fondé et de l'efficacité des démarches de l'Institut, dans les domaines où il a choisi de s'illustrer. Souvent déjà, d'ailleurs, des dons particuliers ont été faits à l'Institut jurassien, en vue de telle ou telle utilisation particulière. Ainsi, à l'occasion du concours d'exécution musicale de Delémont, le jury a pu distribuer, en dehors des prix de l'Institut, un Prix Longines, un Prix Arnold Charpiloz et un Prix Hug. Le palmarès du concours de photographie comprenait un Prix de la ville de Biemme et un Prix de la ville de Moutier. C'est grâce à des contributions volontaires d'industriels biennois et jurassiens que le financement de l'exposition suisse de sculpture — extrêmement lourd, on s'en doute — a pu être heureusement assuré. Mais ces actes de générosité épisodiques, s'ils sont de toute évidence infiniment précieux, ne suffisent pas à apporter à la direction de l'Institut la sécurité nécessaire au lancement d'activités importantes et régulières. Dans ces domaines, seule une action suivie se révèle véritablement utile. Et c'est aussi pourquoi la constitution du Fonds jurassien des sciences, des lettres et des arts, ne doit plus être différée.

Que si l'on estime donc que c'est le devoir de l'Etat, mais tout autant le devoir de chacun d'entre nous, de soutenir par tous les moyens la création scientifique, littéraire et artistique qui est l'honneur du pays, même si l'on sait qu'un petit pays comme le nôtre ne saurait produire toutes les décennies une étoile de première grandeur;

que si l'on estime que le Jura a le devoir de faire entendre sa voix aux résonances latines dans le chœur des cantons de Roman- die ; que si l'on estime qu'un peuple s'ex- prime le plus parfaitement par le pinceau de ses peintres, le ciseau de ses sculpteurs, le chant de ses musiciens et de ses poètes, et qu'un peuple muet est un peuple mort ; que si l'on estime que l'Institut jurassien, par l'exemple qu'il a donné et les manifes- tations qu'il a organisées, est parfaitement compétent pour poursuivre la tâche qu'il s'est assignée en élevant, sans compromis, la conscience artistique jurassienne au plus haut niveau possible, en suscitant l'intérêt public pour les productions de nos peintres, de nos musiciens, de nos hommes de scien- ces et de nos hommes de lettres, en tissant entre eux des liens d'amitié et de camara- derie, en créant enfin dans le Jura le « feu central » autour duquel convergeront les plus belles vocations ; alors faites, vous aussi, à votre tour un acte de confiance et de générosité. Ne laissez pas au hasard, qui fait toujours mal les choses, le soin de subvenir aux besoins que l'artiste a légitimement le droit de voir couverts par la société à la- quelle il donne le meilleur de lui-même. Versez donc à cette fin votre contribution personnelle au Fonds jurassien des sciences, des lettres et des arts. Vous ajouterez par là une pierre à l'édifice qui témoignera précieusement aux générations futures de votre intelligent patriotisme et de la con- fiance qu'il vous a plu de mettre dans les destinées artistiques, littéraires et scienti- fiques de votre petite patrie.

INSTITUT JURASSIEN

Le Comité.

